



PROGRAMME

DE FORMATION DETAILLE

Organisation Administrative & Comptable

Déclarer sa TVA en microentreprise

Durée : 1/2 journée (réf. AGE TVA)

Prérequis à l'entrée en formation

Être immatriculé au Répertoire des Métiers



Objectifs de la formation

- Connaître le fonctionnement de la TVA en microentreprise en cas de dépassement des seuils
- Comprendre le principe de l'auto-liquidation.
- Savoir calculer les montants à déclarer et effectuer ses déclarations.



Programme de la formation

Qu'est-ce que la TVA ?

- Son fonctionnement
 - Le principe
 - Des régimes de collectes différents
- Les particularités
 - L'exigibilité de la TVA
 - Le cas particulier de la sous-traitance dans le BTP

L'application pratique de la TVA en microentreprise

- Créer son compte professionnel
 - Créer son espace professionnel
 - Valider son compte professionnel
 - Activer son compte professionnel
- Demander son numéro de TVA intracommunautaire
 - A qui faire la demande ?
 - Comment faire la demande ?
 - Déclarer et payer sa TVA : Déclarer sa TVA, Payer sa TVA
- Les incidences sur la gestion de l'entreprise
 - Les mentions obligatoires sur les factures
 - Le taux de TVA à appliquer
 - Le suivi des comptes
 - L'utilisation d'un logiciel de caisse
 - La méthodologie à adopter



Modalités et délais d'accès

Formalités administratives légales (bulletin d'inscription, contrat de formation professionnelle, programme détaillé, livret d'accueil...).

La formation est suivie dans un délai d'un semestre à compter de l'inscription.

Public visé

Artisan, conjoint collaborateur, créateur d'entreprise, salarié

Profil du formateur :

Animateur économique des métiers Niveau II ou formateur extérieur agréé par une procédure de marché public.

Contact pédagogique :

Benjamin MOSSOLIN : 04 67 72 72 66

b.mossolin@cma-herault.fr

Modalités pédagogiques :

Matériel

Salle de cours
Tableau
Vidéoprojecteur
PC

Modalités d'évaluation

Positionnement pédagogique du stagiaire en amont de la formation,

Évaluations des acquis en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...

Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire, complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session

Proposition de suite de parcours par le formateur en conseil et/ou formation.

Validation :

Attestation d'assiduité
Fiche d'évaluation des acquis de la formation

Accessibilité aux personnes handicapées :

Oui, Cf. livret d'accueil de la CMA34.

Tarifs :

- Créateurs d'entreprise : 105€ / jour
- Chefs d'entreprise : 210€ / jour
- Salariés : 92€ / jour

Inscription & informations :

Service formation CMA 34

04 67 72 72 25

n.benoit@cma-herault.fr